

# RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU D'UN BÂTIMENT : LES PRINCIPES CLÉS DE LA PHASE PROJET À L'EXPLOITATION

---

## Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site [bcompetences.com](http://bcompetences.com)

## Objectif

- Comprendre les enjeux et la réglementation en matière de gestion de l'eau
- Intégrer les principes de sobriété hydrique dès la phase projet
- Mettre en œuvre des solutions innovantes - Garantir les économies d'eau sur le long terme

## Formateur

Yanina FERLIGOJ, Chargée d'études Eau & Assainissement, NEWASYS

## Public et prérequis

Logements collectifs et bâtiments tertiaires Ingénieurs bureaux d'études ; Architectes ; AMO ; Services techniques / innovation des maîtres d'ouvrages publics et privés (Collectivités territoriales, promoteurs, bailleurs) ; Entreprise de construction ; Economistes de la construction

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction. Avoir déjà piloté un projet de construction et mené un chantier.

## Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

**Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com)**

---

## Contenu de la formation

### Cycle de l'eau et transition écologique : panorama des enjeux

- Présentation du cycle de l'eau
- Impacts du changement climatique sur la ressource eau
- Les acteurs et les différentes échelles de la gestion durable de l'eau

### Connaître la réglementation en matière de gestion de l'eau dans le bâtiment

- Le point sur la réglementation française et ses évolutions
- Quelles dérogations pour les projets innovants et l'utilisation des eaux grises ?
- Les perspectives ouvertes par le Plan Eau
- Obligation et outils pour limiter le ruissellement autour des bâtiments

## Penser les économies d'eau du bâtiment dès la phase projet

- Les usages de l'eau par type de bâtiment (résidentiel, tertiaire) : nature, intensité, fréquence, période
- Quels sont les usages pouvant être mutualisés ?

## Mettre en œuvre des solutions techniques innovantes dans un cadre réglementaire contraint

- Matériaux et systèmes constructifs sobres en eau
- Équipements sanitaires : ajustement des débits, sécurité fuite, dimensionnement...
- Eaux usées et eaux de ruissellement : techniques de collectes et utilisations possibles en France en 2025

## Piloter les économies d'eau sur le long terme

- Les indicateurs de suivi des consommations à mettre en place
- Maintenance des équipements
- Approche globale tenant compte des coûts et de l'impact carbone des solutions
- Sensibilisation des utilisateurs

La formation sera appuyée sur de nombreux exemples pratiques concernant différents types de bâtiments.

**A noter : cette formation n'aborde pas la gestion de l'eau en phase chantier. Cette dimension est traitée dans la formation « Conduire un chantier responsable »**

---

## Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **methodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

## Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

*Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.*

## Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com), par téléphone : 01 86 95 72 10.

*Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.*

## Lieu

### Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

---

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

**Les demandes d'inscription** se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

***Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.***